

FICHE SIGNALÉTIQUE

KUUS INC. (Division de KNOCK DOWN)

KNOCK DOWN PULVÉRISATEUR PROFESSIONNEL À PRESSION POUR LES GUÊPES ET LES FRELONS

Date d'effet: 1 Avril, 2015

1. IDENTIFICATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL

NOM DE FABRICANT	KUUS INC. (Division de KNOCK DOWN)
ADRESSE DE FABRICANT	450 TAPSCOTT ROAD, UNIT 5 & 6 SCARBOROUGH, ONTARIO M1B 1Y4
NO. DE TELEPHONE	(416) 298-7724
IDENTIFICATION DE FOURNISSEUR	COMME FABRICANT
ADRESSE DE FOURNISSEUR	COMME FABRICANT
NO. DE TELEPHONE DE FOURNISSEUR	COMME FABRICANT
IDENTIFICATION DE PRODUIT	KNOCK DOWN PULVÉRISATEUR À PRESSION POUR LES GUÊPES ET LES FRELONS FORMULE: DOMESTIQUE
CODE DE PRODUIT	KD131P
USAGE DE PRODUIT	INSECTICIDE

2. INGREDIENTS DANGEREUX

INGREDIENTS	POURCENTAGE (%)	# DE C.A.S.	DL50 (Voie/Espèce)	DL50 (Voie/Espèce)
TETRAMETHRINE	0.20	7696-12-0	>5000mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE
D'phénothrine	0,125	26002-80-2	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
ISOPAR M	60-100	64742-47-8	>5000 mg/kg	NON DISPONIBLE
DIOXYDE DE CARBONE	1-5	124-38-9	SANS OBJET	NON DISPONIBLE

3. DONNÉES PHYSIQUES DE PRODUIT

ÉTAT PHYSIQUE	AÉROSOL
ODEUR ET ASPECT	INSECTICIDE. AMBRE CLAIR
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg)	83-93 à 20°C
DENSITÉ	0,67 – 0,71
TAUX D'ÉVAPORATION	(ACÉTATE DE BUTYLE NORMALE = 1): PLUS DE 1
DENSITÉ DE VAPEUR	(AIR=1): PLUS DE 1
% DE LA VOLATILITÉ	(PAR POIDS): 99-100

POINT D'EBULLITION	92°C
SOLUBILITE DANS L'EAU (20°C)	NON DISPONIBLE

4. INCENDIE ET EXPLOSION DU PRODUIT

MOYENS D'EXTINCTION	EAU, DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE
POINT D'ECLAIR	-4°C
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% PAR VOL)	6,7
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE (% PAR VOL)	1,2
PROCEDURES SPECIALES	PORTER L'EQUIPEMENT DE PROTECTION ET UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

5. DONNEES SUR LA REACTIVITE

STABLE CHIMIQUEMENT	STABLE
RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS
MATERIAUX INCOMPATIBLES	OXYDANTS PUISSANTS
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION	VAPEURS ET FUMES D'HYDROCARBURES, MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.

6. PROPRIETES TOXICOLOGIQUES DU PRODUIT

EFFETS À COURT TERME D'UNE EXPOSITION

VOIE DE PENETRATION	
CONTACT AVEC LA PEAU	OUI
CONTACT AVEC LES YEUX	OUI
EFFETS AIGUES – INGESTION	MAL À TETE, NAUSEE, VOMISSEMENT, FAIBLESSE
EFFETS AIGUES – CONTACT AVEC LA PEAU	CONTACT FREQUENT OU PROLONGE PEUT IRRITER LA PEAU
EFFETS AIGUES – INHALATION	INHALATION DE SOLVANTS PEUT CAUSER IRRITATION. AGENT(S) DE PROPULSION – ASPHYXIANTE SIMPLE
EFFETS AIGUES – YEUX	CONTACT FREQUENT OU PROLONGE AUX VAPEURS PEUT IRRITER LES YEUX.

7. PROPRIETES TOXICOLOGIQUES DU PRODUIT (CONTINUÉE)

EFFETS À LONG TERME D'UNE EXPOSITION

EFFETS D' EXPOSITION CHRONIQUE
CIBLER LES ORGANES

LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT

EFFETS SPECIAUX SUR LA SANTÉ

CANCEROGENICITE

L'HEPTANE CONTIENT LA TRACE DE BENZÈNE - RISQUES
CANCÉROGÈNES AUX HUMAINS

8. MESURES DE PREVENTION

CONDITIONS DANS LESQUELLES EPI EST
REQUIS

CONDITIONS NORMALES DE TRAVAIL

EXIGENCES DE PROTECTION DES YEUX

AUCUN N'EST REQUIS POUR L'USAGE NORMAL. PORTER DES LUNETTES
DE SECURITE

EXIGENCES DE GANTS

HABITUELLEMENT PAS EXIGE

EXIGENCES DE VETEMENTS

CHAUSSURES DE SECURITE EN CAOUTCHOUC

EXIGENCES DE RESPIRATOIRE

AUCUN N'EST REQUIS POUR L'USAGE NORMAL.

EXIGENCES DE CONTROLES D'INGENIERIE

VENTILATION

PROCEDURES DE NETTOYAGE FUITE ET
DEVERSEMENT

ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU
ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS
D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT.
EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

METHODE D'ELIMINATION

NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES.
ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE,
PROVINCIALE ET FEDERALE.

TEMPERATURE D'ENTREPOSAGE

AMBIANCE

MANUTENTION / ENTREPOSAGE

GARDER À L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU
FLAMMES. RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA
TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50°C.

9. PREMIERS SOINS

INGESTION

EN CAS D'INGESTION, NE PAS FAIRE VOMIR, OBTENIR IMMEDIATEMENT
DES SOINS MEDICAUX

CONTACT AVEC LA PEAU

LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX

INHALATION

EN CAS D'INHALATION, SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR

10. PREMIER SOINS (CONTINUÉE)

YEUX

RINCER LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN.

11. LEGISLATION

REGLEMENTS CANADIENS:

CLASSIFICATION SIMDUT
CNFC SECTION 3.3.5
LCPE (Loi Canadienne sur la Protection
De l'Environnement)

NON RÉGLÉ PAR SIMDUT
NIVEAU 3.
TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ENUMÉRÉES SUR
LA LISTE INTÉRIEURE DE SUBSTANCES (LIS)

REGLEMENTS U.S.:

NIVEAU DE HMIS - SANTÉ
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITÉ
NIVEAU DE HMIS – PROTECTION PERSONALE
NFPA CODE 30B

2 HASARD MOYEN
4 HASARD SEVERE
0 HASARD MINIMAL.
B.
NIVEAU 3

L'INFORMATION DE SARA 313

CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX
CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES
AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION
DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR .
CAS # : 10453-86-8 NOMME CHIMIQUE: RESMETHRIN

CALIFORNIA PROPOSITION 65:

LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU
POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION
DE 1986 :. AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT
INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE
L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE
NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR.
CAS # : 71-43-2 NOMMÉ CHIMIQUE : BENZENE (TRACE
QUANTITÉ EN HEPTANE)

TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances) TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR
L'INVENTAIRE DE TSCA. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE
PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.

12. INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D

BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.1).

CLASSIFICATION DU D.O.T.

BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

13. DATE DE PREPARATION DE FICHE SIGNALETIQUE

PREPARÉ PAR KUUS INC. (Division de KNOCK DOWN)
No. DE TELEPHONE DE PREPARATEUR (416) 298-7724
DATE DE PREPARATION **1 Avril, 2015**

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS EST OFFERT UNIQUEMENT COMME UN GUIDE POUR LA MANUTENTION DE CE PRODUIT ET ONT ETE PREPARES DE BONNE FOI PAR UN PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT. IL N'EST PAS DESTINE A ETRE TOUT COMPRIS, LES METHODES ET CONDITIONS D'UTILISATION ET DE MANUTENTION PEUVENT IMPLIQUER CONSIDERATIONS SUPPLEMENTAIRES. AUCUNE GARANTIE 'EST DONNEE OU IMPLICITE ET KUUSPORT MANUFACTURING LIMITED NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES, PERTES, BLESSURES OU DOMMAGES QUI POURRAIENT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE SUR TOUT INFORMATIONS CONTENUES ICI.